Relevé de décisions Réunion publique : Conseil de Village du Mont-Valérien Lundi 30 septembre 2019

Rédacteur : Hélène CHOPPIN, Chargée de Mission

Représentants de la Municipalité : Alain MAGNIN-LAMBERT, Adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté Annick DELOFFRE Adjointe au Maire déléguée aux Commerces, à l'Artisanat, et Adjoint Territorial

Représentants de la Municipalité excusés : Jean-Simon PASADAS, Conseiller municipal chargé du Suivi des

Demandes de travaux et au Syndic de la ville.

Représentants de la Ville : Dominique PAULO Directeur Général Adjoint

Laurent D'AVRINCOURT, Directeur Pôle Cadre de vie Hélène CHOPPIN, Chargée de mission service Citoyenneté

Bernard SAIGNE Président du Conseil de Village du Mont-Valérien ouvre la séance, accueille et remercie de leur participation les membres du Conseil de Village et les riverains venus assister à la réunion publique.

Retour sur le travail des différentes commissions

Voirie-Circulation-Transports

- Rue Gustave Flaubert: Stationnement gênant et flux de véhicules aux heures d'entrée de l'école Robespierre. Une enquête a été réalisée par le Conseil de Village (164 riverains ont répondu et 42 préconisent le sens unique de la rue du Plateau vers la rue Gallieni). Aucune décision n'est prise actuellement au vu des inquiétudes légitimes soulevées par les riverains lors de l'enquête. Une nouvelle étude est en cours par la Mairie ainsi que par la Police Municipale.

 A noter que des actions sont menées par la Police Municipale aux heures concernées et que la Mairie
 - a demandé la pose d'une caméra à cet endroit.
- Rue des Rosiers: Stationnement gênant entre la rue des Landes et la rue de la Procession.
 L'enquête a été réalisée sur l'ensemble de la rue et les réponses ne sont pas pertinentes.
 Le Conseil de Village propose d'aller à la rencontre des riverains.
- Avenue du Mont-Valérien: Carrefour rue des Rosiers: stationnement gênant devant le 70 lors du changement du stationnement alterné. Des panneaux d'interdiction de stationner ont été implantés dont un avec une bavette qui indique la distance à respecter. Les services techniques ne mettent plus de marques sur les bordures de trottoir et « zébras » sur la chaussée. Ceci n'empêche pas le stationnement gênant.
- ➢ Rue des Houtraits: Elle sera bien intégrée dans une zone 30 avec des aménagements correspondants, intervention prévue année 2020 autour de l'Ecoquartier (rues de La Chapelle, du Plateau et Gustave Flaubert) puis en 2021 secteur Houtraits (point évoqué lors de la Commission Municipale de circulation du 03/07/2018). La rue des Houtraits est équipée d'un coussin berlinois au regard de Bernard Moteurs et d'un passage protégé surélevé à l'angle de la rue Chateaubriand. Les Services techniques proposent d'installer un dispositif provisoire type coussin berlinois en attendant 2021, de part et d'autre du passage piétons, à faire valider par les riverains.

- Placette Galliéni: conformément au souhait du Conseil de Village des barrières ont été posées cet été (les commerçants possèdent une clé pour permettre l'accès à la place et faciliter les livraisons). Le problème de stationnement gênant semble résolu.
- Avenue du Beau Site: Stationnement autorisé par arrêté des véhicules à cheval sur le trottoir, cependant certains véhicules gênent le passage des véhicules de secours et les camions de ramassage des collectes. Une réflexion est à mener avec les riverains et le Conseil de Village.
- Le café « le Derby » : angle de la rue Galliéni et l'avenue du 18 juin 40. Stationnement gênant : le marquage a été fait, subsiste le problème du brocanteur qui déballe sa marchandise sur le trottoir.
- Information sur la nouvelle école Robespierre: un nouveau plan de circulation a été mis en place. Le Conseil de Village demande des explications quant aux sorties décidées pour les écoles qui ne correspondraient pas à ce qui a été décidé en amont. La présence quotidienne d'agents de la Police Municipale assure le préventif et le respectif.

Animations-Manifestations-Affaires sociales

- Printemps des Poètes : thème « La Beauté »
- Noël des enfants décembre 2019 : Trois Conseils de Village y participent : Mont-Valérien, Plateau, et Coteaux, ce dernier est porteur du projet cette année et propose un spectacle de Magie. Le Conseil de Village de Buzenval sera également présent.

Environnement / Développement Durable

Informations générales sur le dernier comité de suivi de chantier de l'Ecoquartier du 26 septembre.

Questions et interventions

Serait-il possible de mettre un double sens vélo rue des Coquelicots ?

En cours d'étude par les services techniques.

Un riverain domicilié au 44 rue Galliéni demande l'élagage des 2 arbres situés sur la voie publique dont les branches débordent largement sur sa propriété, il signale également qu'un des deux serait mort.

Demande instruite sur le logiciel travaux : 2019-i-0521.